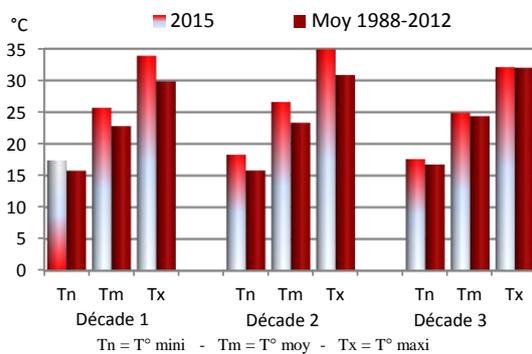


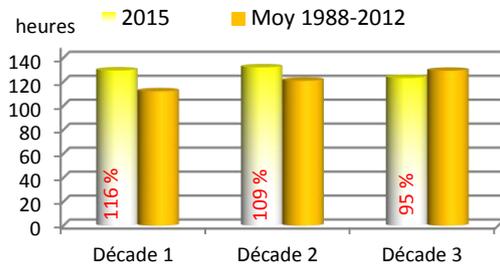
Précipitations mensuelles

Valeurs en mm	2015	Moyenne 1988-2012	% Norm
Visan	24	43	56 %
Camaret	12	38	32 %
Avignon	9	27	33 %
Carpentras	8	24	33 %
Cavaillon	5	21	24 %
Mormoiron	5	28	18 %
Sault	9	34	26 %
St Saturnin d'Apt	14	33	42 %
La Tour d'Aigues	5	24	21 %

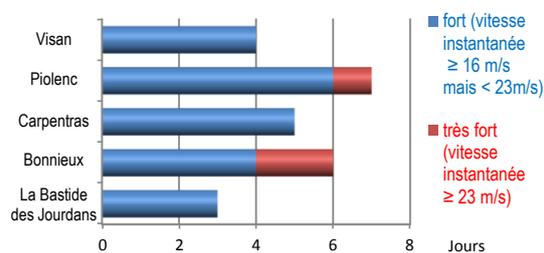
Températures décennales - CARPENTRAS



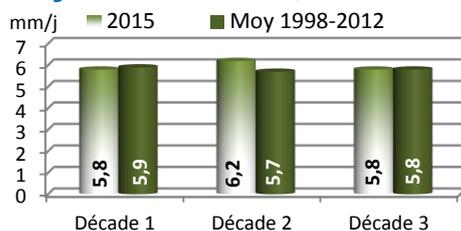
Ensoleillement décennal - CARPENTRAS



Vent - nombre de jours



ETref décennales - Carpentras La Tapy



Les **précipitations**, réparties sur 1 à 5 jours, ne surviennent qu'en dernière décade. Très localisées, elles apportent au mieux : 15.0 mm le 21 à St Christol, 12.0 mm le 22 à Valréas, 12.4 mm le 23 à La Bastide des Jourdans, 1.4 mm le 29 à Valréas. L'épisode pluvieux de la soirée du 31 et nuit suivante, généralisé au département, apporte entre 0.2 mm à Beaumont de Pertuis et 20.4 mm à Piolenc. Le cumul mensuel, bien inférieur aux « normales », varie de 1.5 mm à Ansois ou Lourmarin à 31.4 mm à Valréas.

Les **températures** affichent en 1^{ère} décade un excédent de 1°5 à 3°0 sur les minimales, 4°0 à 5°5 sur les maximales et 3°0 à 4°0 sur les moyennes, établissant localement de nouveaux records de chaleur pour la saison. Les excédents sont également exceptionnels en 2^{nde} décade, compris entre 2°0 et 3°5 sur les minimales, 4°0 et 5°0 sur les maximales (mais le record de 2003 ou 2006 est rarement détrôné), 3°0 et 4°0 sur les moyennes (= parfois un record). La dernière décade est plus conforme aux valeurs de saison, avec des minimales excédentaires de 0°5 à 1°5, des maximales qui oscillent entre un déficit de 0°5 et un excédent de 1°0 et des moyennes excédentaires de 0°0 à 1°5. Le bilan thermique mensuel est excédentaire de 1°5 à 2°5 sur les minimales, 2°5 à 3°5 sur les maximales et 2°0 à 3°0 sur les moyennes, approchant ainsi les records de 2006 (très localement battus).

Le minimorum est relevé le 2 (15°0 à Piolenc), le 29 (13°8 à Valréas, 17°0 à Avignon), mais plus généralement le 31, où, à l'exception de la Vallée du Rhône (16°5 à Châteauneuf-du-Pape), la température minimale est exceptionnellement basse pour la saison (5°0 à Ville/Auzon, 8°1 à Mazan). Le maximorum se produit le 4 (36°3 à Cheval-Blanc), le 6 (30°1 au Chalet Reynard, où jamais les 30°0 n'avaient été atteints si tôt en saison), le 7 (35°8 à Mormoiron) ou le 21 (36°1 à Vaison la Romaine, 39°5 à Camaret).

Le **nombre de jours de forte chaleur est exceptionnellement élevé**. A Orange par exemple (historique depuis 1960), il a été enregistré ce mois-ci 28 jours où les 30°C ont été dépassés, contre une normale de 19 jours : depuis 1960, seule l'année 2006 a enregistré en juillet plus de jours très chauds que cette année, avec 31 jours ; pour le franchissement des 35°C, la normale est de 3 jours, contre 13 jours cette année : seules les années 1983 (14 jours) et 2006 (18 jours) en ont enregistré plus en juillet. Signalons toutefois pour le 30, des maximales souvent inférieures à 25°C, ce qui est faible pour la saison.

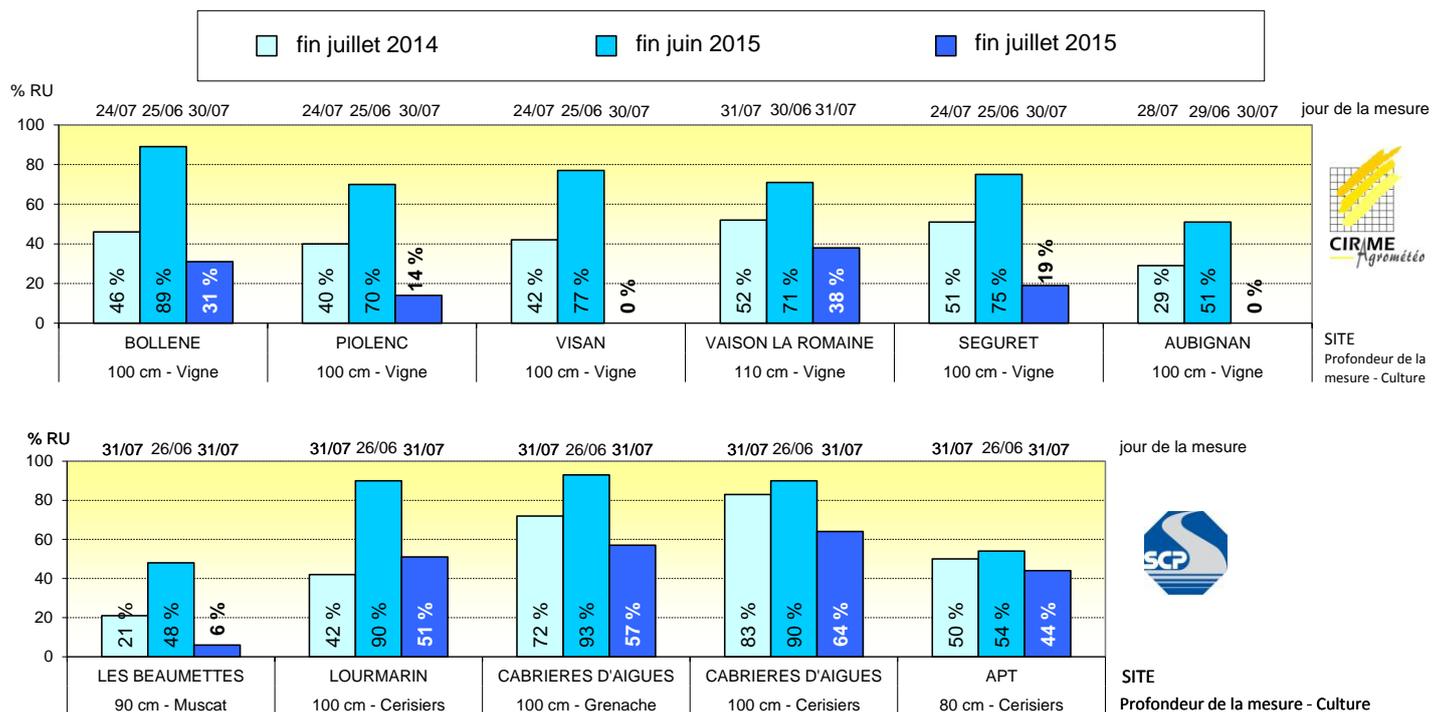
L'**ensoleillement** est particulièrement généreux au cours des deux 1^{ères} décades et, malgré un léger déficit en 3^{ème} décade (dû à seulement une demi-heure de soleil le 30), le bilan mensuel est nettement excédentaire (seuls juillet 1975, 2003 et 2010 ont été plus ensoleillés).

Le **vent**, lorsqu'il souffle fort en rafales, est de secteur nord-ouest à nord, du 8 au 10, du 13 au 15, les 22 et 23, puis du 25 au 31, avec des rafales qui atteignent 83 km/h le 9 à Avignon-Montfavet et Châteauneuf-du-Pape. A Bonnieux, il est également relevé en soirée du 21 une rafale sous orage de secteur est-nord-est à 93 km/h.

Les **ETref** sont, à Carpentras-La Tapy, proches des valeurs de saison en 1^{ère} et 3^{ème} décades, mais nettement excédentaires en 2^{nde} décade. En Vallée-du-Rhône, les ETref ont approché localement les 10 mm les 9, 13 et 14 juillet.

Pourcentage de reconstitution de la réserve en eau utile du sol (relevés Diviner 2000 – EnviroScan Plus)

Figurent en « bleu clair » les données d'il y a un an, en « bleu moyen » les données d'il y a un mois, en « bleu foncé » les données de ce mois-ci.



Compte tenu de l'importance de la date de la mesure dans les résultats obtenus, il a été rajouté en haut des histogrammes présentés ci-dessus le jour où a été effectué le relevé.

Les rares précipitations de ce mois de juillet ont été bien trop faibles pour permettre une recharge hydrique des sols. Les conditions climatiques de ce mois de juillet ont été particulièrement séchantes. Le niveau de réserves hydriques des sols a fortement diminué comparé au mois dernier. A l'exception de Lourmarin, les réserves sont plus faibles cette année que l'année dernière à pareille époque (il avait particulièrement plu en juillet 2014). A Visan et Aubignan, on observe le plus bas niveau de réserve depuis le début des mesures en juin 2013. Les réserves hydriques sur le premier mètre de sol deviennent critiques pour la saison sur les secteurs disposant de moins de 30 % de leur réserve utile.

Dans la pratique...

Faute de pluies notables, les irrigations ont été soutenues tout le long du mois.

En cerisiers irrigués au goutte à goutte, les doses de 1.0 à 1.5 mm/j de la 1^{ère} quinzaine ont atteint 3.0 mm/j en milieu de mois puis 2.0 à 2.5 mm/j en fin de mois.

En raisin de table irrigué au goutte à goutte, les doses de 0.5 mm/j, à 1.0 mm/j en terrain séchant, préconisées en début de mois, ont progressivement augmenté pour atteindre en fin de mois 1.5 à 2.0 mm/j.

En arboriculture (irrigation par aspersion), les besoins ont dû être satisfaits par les irrigations : 5 à 6 mm/j en début de mois, jusqu'à 7.0 mm/j en milieu de mois, puis en fin de mois 5.5 à 6.0 mm/j (doses à diviser par 2 sur les parcelles récoltées).

Sur le graphique ci-contre sont comparées les humidités du sol observées en fonction de la profondeur, sur la parcelle de Piolenc, à trois dates données (celles qui figurent sur l'histogramme en haut de cette page). On constate ainsi qu'entre le 25 juin dernier (courbe bleue) et le 30 juillet (courbe rouge), la vigne a exploité l'eau sur l'ensemble du profil prospecté. Un an auparavant (courbe verte), les réserves hydriques étaient meilleures qu'en cette fin juillet, notamment en surface, suite à plusieurs pluies notables recueillies ce mois-là.

Suite au comité département sécheresse réuni le 23 juillet, le préfet de Vaucluse a émis, le 28 juillet, un « arrêté portant restriction des usages de l'eau sur certains bassins versants du département de Vaucluse ». **Les bassins versants du Rhône, de la Meyne et des Sorgues passent en « seuil de vigilance », alors que le reste du département franchit le « seuil d'alerte ».** Pour plus de renseignements, consulter le site internet de la préfecture (www.vaucluse.gouv.fr).

